

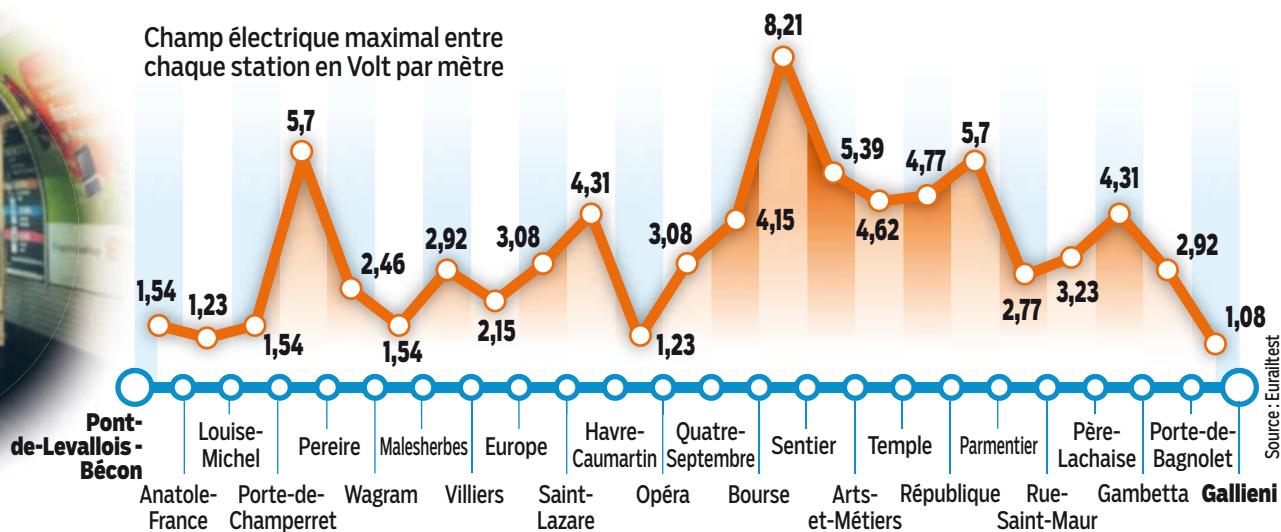
# Le Journal de Paris

## Ondes magnétiques: la polémique descend dans le métro

Des mesures effectuées sur la ligne 3 ont montré que les niveaux d'ondes dans le métro sont loin d'être négligeables. La 4G ne devrait rien arranger.



LP/Florence Hubin.



C'est un rapport qui va relancer le débat sur la surexposition aux ondes de téléphonie mobile dans le métro. Alors qu'elle s'apprête à déployer la 3G et la 4G sur l'ensemble de son réseau, la RATP vient en effet de boucler une étude sur les champs électromagnétiques enregistrés d'un bout à l'autre de la ligne 3 (Pont-de-Levallois - Gallieni). Et le document, que nous nous sommes procuré, montre que les niveaux d'ondes subis par les usagers de cette ligne (et a fortiori par leurs conducteurs) sont loin d'être négligeables.

Réalisées en juin dernier à la demande du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la Régie, les mesures ont été réalisées dans les cabines de conduite durant huit trajets tests

effectués en heures de pointe. Résultat : des pics d'émission (mesurés en volts par mètre) qui varient de 1 V/m en bout de ligne, jusqu'à plus de 8 V/m. Les valeurs les plus élevées sont atteintes autour du secteur Bourse, sans doute en raison d'un nombre d'utilisateurs de smartphones plus important.

**« On tolère en souterrain des niveaux d'exposition qui sont fortement déconseillés en surface »**

François-Xavier Arouls, délégué SUD-RATP

Si ces valeurs restent très largement inférieures aux seuils maximums fixés par la loi (*lire encadré*),

elles sont cependant au-dessus des normes que la Ville de Paris impose dans sa charte de téléphonie mobile.

« En clair, on tolère en souterrain des niveaux d'exposition qui sont fortement déconseillés en surface », s'étonne François-Xavier Arouls, délégué SUD-RATP et membre du CHSCT. « C'est d'autant plus gênant que les niveaux d'ondes sur la ligne 3 risquent encore d'augmenter quand elle sera équipée en 4G », poursuit le syndicaliste, en demandant une étude d'impact sanitaire avant le déploiement du haut débit dans le métro.

A la direction de la RATP, on se montre nettement moins alarmiste. « L'étude sur la ligne 3 a été réalisée en dehors du protocole de l'Agence nationale des radiofréquences qui préconise des mesures

depuis un point fixe. On ne peut pas comparer une exposition subie pendant quelques secondes dans un train en mouvement à celle que l'on reçoit en restant face à une antenne », rappelle Olivier Salson, référent ondes de la Régie.

Le spécialiste considère que les niveaux d'ondes relevés dans le rapport ne sont « pas trop élevés ». Il rappelle par ailleurs que les futurs relais 4G du métro respectent les puissances « Alara » (« As low as reasonably achievable », soit aussi basses que possible) recommandée par le Conseil de l'Europe.

Déjà truffé d'émetteurs d'ondes (UMTS, 2G mais aussi wi-fi, réseau interne à la RATP, radio de la police...), le réseau du métro compte actuellement 2 500 antennes-relais. Ce parc devrait doubler d'ici trois ans. **BENOÎT HASSE**

### Le maquis des réglementations

Pas facile de s'y retrouver dans les normes fixant les niveaux d'ondes « admissibles ». Pour l'instant, le seuil légalement applicable est fixé par un décret de 2002. Le texte plafonne la puissance des antennes-relais à 41 V/m pour la 2G-3G. « Ce niveau énorme ne prend en compte que les effets thermiques des ondes et pas les effets biologiques qui peuvent intervenir à des puissances beaucoup plus basses », s'alarme Etienne Cendrier, de Robins des toits. Au nom du principe de précaution, le militant associatif souhaiterait que les opérateurs s'alignent plutôt sur les recommandations figurant dans la résolution 1815 du Conseil de l'Europe. Ce texte, datant de 2011, suggère d'abaisser les seuils d'exposition à 0,6 V/m et même, à terme..., à 0,2 V/m ! Soit 200 fois moins que la norme actuelle.

## « Je ne peux plus aller dans les stations »

**TÉMOIGNAGE** André Bonnin, victime d'électro-hypersensibilité

Il n'a plus de téléphone portable. Il a désamorcé la fonction wi-fi de sa box Internet. Et il a même déménagé pour s'éloigner d'une antenne-relais trop puissante. André Bonnin, un ingénieur du son de 47 ans, fait partie des gens atteints d'électro-hypersensibilité (EHS). Une maladie pas encore reconnue par le corps médical qui entraîne de graves troubles en cas d'exposition aux ondes électromagnétiques.

**« Tout avait commencé le jour de l'activation d'une borne 3G en face de chez moi »**

« Ça a commencé brutalement en 2006, se souvient-il. Je me suis mis à souffrir de violents maux de tête après chaque appel sur mon portable. Puis il y a eu les nausées, les pertes de sommeil, les vertiges et



LP/B.H.

même les troubles de la mémoire... Je ne comprenais pas d'où ça venait. Puis j'ai réalisé que tout avait commencé le jour de l'activation d'une borne 3G juste en face de chez moi. »

Visiblement allergique aux ondes, André Bonnin a participé à une étude clinique menée par le professeur Belpomme, cancérologue, qui a

confirmé le diagnostic d'EHS. « La seule solution pour la soigner, c'est d'éviter l'exposition aux ondes. Autant dire que je ne prends plus le métro (NDLR : équipé d'antennes-relais de première génération dès les années 2000) », souligne-t-il. « Je ne peux tout simplement plus aller dans les stations. Avec les voyageurs qui téléphonent partout, sur les quais ou dans les rames, et les antennes-relais, dans les couloirs, la concentration d'ondes tournerait rapidement à la torture », conclut André Bonnin, en s'étonnant de l'arrivée prochaine de la 4G dans le réseau souterrain. « L'Organisation mondiale de la santé a classé les ondes de portables comme potentiellement cancérigènes. Alors pourquoi augmenter encore les puissances d'émissions dans un lieu aussi confiné que le métro ? » **B.H.**